

# PARATEXTUALITÉ ET ÉCRITURE DE L'HISTOIRE : DÉCOUPAGES DES SYNTHÈSES D'HISTOIRE NATIONALE DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU ET DE BENJAMIN SULTE

Karim Chahine

*Cet article vise à mettre en lumière la mise en texte de l'histoire à travers la lentille de la paratextualité et, plus précisément, en se concentrant sur les unités de division du récit que sont les tomes, les fascicules, les livres et les chapitres. Alors que les synthèses d'histoire nationale de François-Xavier Garneau et de Benjamin Sulte ont souvent été abordées par leur place dans l'espace public et politique canadien-français du XIX<sup>e</sup> siècle, cette recherche a pour but d'explicitier ces liens à travers l'étude interne de ces ouvrages. À ce titre, l'organisation chapitrée permet de mieux comprendre les intentions des auteurs et leurs influences notamment par la façon dont les chapitres créent une unité temporelle, spatiale ou événementielle qui leur est propre.*

Le XIX<sup>e</sup> siècle, pour les Canadiens français, fut marqué par la naissance d'une littérature nationale où l'histoire, comme projet scientifique, put mettre en place ses premières règles d'écriture. Malgré une volonté explicite de n'écrire que ce qui est historiquement vrai et de livrer chaque source à une lecture attentive et impartiale, les historiens canadiens-français, avant la professionnalisation de l'histoire, étaient alors autodidactes et n'étaient pas soutenus par des institutions du savoir entièrement dévouées à l'histoire. Par conséquent, l'écriture et la publication de leurs œuvres n'étaient pas soumises aux mêmes modalités que les historiens d'aujourd'hui. De plus, les façons de faire de la science historique n'en étaient alors qu'à leurs balbutiements. Ainsi, les historiens pouvaient s'en remettre plus aisément à une écriture ou une construction indépendante de tout code. Malgré cela, les historiens canadiens-français ne

partaient pas de zéro. Des ouvrages à caractère historique avaient déjà été écrits et leurs bibliothèques étaient garnies d'œuvres d'historiens antiques et d'historiens de France et d'Angleterre. Forts de ces influences et ayant la volonté de construire une littérature proprement canadienne-française, les historiens opéraient dans un cadre de construction du récit issu de ces diverses influences, mais en se basant sur des matériaux historiques provenant de leur propre vie nationale.

Bien que nous nous intéressions en partie à l'écriture de l'histoire, ce n'est pas à proprement dit le texte qui nous intéresse, mais le paratexte. Le théoricien de la littérature Gérard Genette, dans son livre intitulé *Seuils*, ouvrage phare pour l'étude de la paratextualité, définit ce concept de la façon suivante :

L'œuvre littéraire consiste, exhaustivement ou essentiellement, en un texte, c'est-à-dire en une suite plus ou moins longue d'énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification. Mais ce texte se présente rarement à l'état nu, sans le renfort et l'accompagnement d'un certain nombre de productions, elles-mêmes verbales ou non, comme un nom d'auteur, un titre, une préface, des illustrations, dont on ne sait pas toujours si l'on doit ou non considérer qu'elles lui appartiennent, mais qui en tout cas l'entourent et le prolongent, précisément pour le présenter, au sens habituel de ce verbe, mais aussi en son sens le plus fort : pour le rendre présent, pour assurer sa présence au monde, sa réception et sa consommation, sous la forme, aujourd'hui du moins, d'un livre<sup>1</sup>.

La paratextualité, par rapport à une œuvre historique, peut se rapporter à la préface, aux notes de bas de page, aux chapitres, aux titres, aux sous-titres et autres éléments participants, de près ou de loin, à accompagner le texte et, comme l'affirme Gérard Genette, à le rendre présent.

Cet article a comme but de mettre en lumière la construction paratextuelle chez deux historiens canadiens-français, François-Xavier Garneau et Benjamin Sulte. Figure aussi bien de l'histoire nationale elle-même que de sa mise en récit, François-Xavier

---

1. Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 30.

Garneau, grâce à son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* dont le premier tome fut publié en 1845, su marquer le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français autant sur le plan historiographique que littéraire. Les différents historiens qui suivirent ses pas le firent en sachant que leur prédécesseur avait balisé l'histoire nationale de ses moments les plus importants. Parmi ces successeurs, on compte Benjamin Sulte qui publia, entre 1882 et 1884, son *Histoire des Canadiens-français* [sic]<sup>2</sup>. Bien que portant sur des sujets semblables du point de vue national, temporel et géographique, Sulte, dans sa préface, adopte un angle d'étude différent de Garneau :

[i]l suffit parfois de changer le titre d'un ouvrage pour qu'un horizon imprévu s'ouvre devant nos yeux étonnés. C'est ainsi que, au lieu d'écrire l'*Histoire du Canada*, nous écrivons l'*Histoire des Canadiens-français*. Le point de vue est de suite saisi : nous allons feuilleter les annales particulières des Français du Canada, aujourd'hui répandus de l'Atlantique au Pacifique, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique ; parler de tout ce qui leur est propre ; composer un album de famille ; faire ressortir les gloires, les malheurs, les défauts et les qualités de la race<sup>3</sup>.

Sulte, pleinement conscient de sa place par rapport à Garneau, à qui il fait explicitement référence, écrit non pas en opposition à lui (comme ce fut le cas pour l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland<sup>4</sup>), mais de façon complémentaire en précisant le sujet, en resserrant la focale. Cette focale est ici nationale, mais surtout sociale. Effectivement, Garneau et Sulte partagent un même espace géographique. Garneau écrit sur « toutes les colonies françaises de cette partie de l'Amérique<sup>5</sup> » et Sulte mentionne qu'il s'intéresse des territoires

- 
2. Benjamin Sulte écrit, de façon fautive, Canadien français sous la forme adjectivale dans son titre au lieu d'utiliser sa forme nominale qui est ici requise. Afin d'alléger le texte, les autres mentions du titre ne comporteront pas la formule [sic].
  3. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, Montréal, Wilson et Compagnie, 1882, tome I, p. 5.
  4. Ferland a publié *Cours d'histoire du Canada* en deux volumes, respectivement en 1861 et en 1865. Il écrit notamment pour contrebalancer le libéralisme de Garneau, ainsi que pour réfuter son analyse des conflits cléricaux.
  5. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, N. Aubin, 1846, tome I, p. 5.

« répandus de l'Atlantique au Pacifique, du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique<sup>6</sup> ». Garneau s'arrête, dans ses précisions introductives, à ces indications géographiques, tandis que Sulte précise qu'il s'intéressera précisément aux Canadiens français.

L'écriture de l'histoire chez les historiens canadiens-français a été étudiée à plusieurs reprises. De façon plus brève, Fernand Dumont et Éric Bédard, respectivement sociologue et historien, abordent l'*Histoire du Canada* de Garneau comme événement prenant place dans un cadre politique plus large. Pour Dumont, dans sa *Genèse de la société québécoise*<sup>7</sup>, Garneau représente le premier recours à la mémoire dans la mesure où « le politique se mue en historien, l'engagement se déplace vers la mémoire<sup>8</sup> ». Pour ce qui est de Bédard, l'œuvre de Garneau offre « à toute une génération [de réformistes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle] une clé de lecture et inscrit le partout de leur peuple dans la continuité<sup>9</sup> ». Patrice Groulx, dans son ouvrage *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*<sup>10</sup>, aborde l'écriture de l'histoire de Benjamin Sulte sous l'angle de la commémoration. L'œuvre de Sulte s'inscrit dans un mouvement plus large dans lequel « l'ouvrage constitue le point de départ d'une démarche commémorative » où l'historien amènerait « une caution savante à la nationalisation de la mémoire opérée par les dirigeants politiques<sup>11</sup> ». Notons l'ouvrage important de Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, où Sulte et Garneau sont tous deux abordés. Gagnon étudie le lien entre écriture et idéologie : « [...] nous aurons constamment à l'esprit les cadres sociaux de la connaissance, c'est-à-dire les éléments de la structure sociale qui la conditionnent. [...] L'œuvre historique, écrit Serge

6. Benjamin Sulte, *op. cit.*, p. 5.

7. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996 (1993), 393 p.

8. *Ibid.*, p. 293.

9. Éric Bédard, *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 2012 (2009), p. 315.

10. Patrice Groulx, *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Hull, Vents d'Ouest, 2008, 286 p., coll. «Asticou».

11. *Ibid.*, p. 42.

Gagnon dans son introduction, porte la marque d'une époque<sup>12</sup>». Les idéologies influent sur le traitement de certains sujets : colonisation, guerre de la conquête, rébellions de 1837-1838, etc. Gagnon arrive à cette conclusion en étudiant le contexte d'écriture : époque, influences ou cercles de connaissances. Soulignons que ces différentes études, concernant l'écriture de l'histoire de près ou de loin, abordent celle-ci dans des cadres plus larges (société, idéologies, contexte mondial, etc.) dans lesquels ou par lesquels les ouvrages de Sulte et de Garneau auraient pris vie. Soulignons aussi que ces cadres plus larges s'inscrivent très souvent dans le monde politique : les recherches ont jusqu'à maintenant étudié le lien entre l'écriture de l'histoire dans ses grandes lignes et le contexte politique.

Quant à notre recherche, elle se recentre sur les textes des historiens en soulignant comment l'organisation même du texte peut rendre compte de certains traits particuliers de chaque auteur dans leur façon de concevoir et d'écrire l'histoire et peut aussi nous renseigner sur certains lieux communs de l'écriture au XIX<sup>e</sup> siècle. Notre étude n'entre donc pas à proprement dit en contradiction avec les publications citées ci-dessus : elle permet plutôt de compléter leurs interprétations en montrant comment l'organisation interne des ouvrages peut aussi nous renseigner sur l'écriture de l'histoire. En se plaçant sous un angle d'étude explicitement différent, l'organisation des chapitres (l'une des unités paratextuelles de l'œuvre historique) peut rendre compte de ces distinctions dans l'écriture du récit historique tout en nous renseignant plus généralement sur l'écriture de l'histoire. Le chapitre, en créant une unité temporelle, spatiale ou événementielle, relève d'une intention de l'auteur puisque l'histoire comme produit brut ne se présente pas d'elle-même en chapitres. Il en découle donc que ce découpage par chapitres et leur organisation peuvent nous renseigner sur l'écriture de l'histoire tout aussi bien que le traitement d'un événement ou d'un personnage, l'inclusion de certains détails historiques ou d'autres éléments relevant du texte lui-même. Afin d'étudier les liens entre paratextualité et écriture de l'histoire, ce texte parcourra les différents types de découpage de

12. Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1.

l'œuvre historique en partant de l'unité la plus large, le tome, pour ensuite parler du fascicule, du livre, puis du chapitre. Nous serons à même de mieux comprendre les façons de faire qui se proposaient aux deux historiens, leur utilisation à leurs propres fins et, finalement, de quelles façons Garneau et Sulte peuvent se comparer du point de vue de l'écriture de l'histoire.

## TOME OU VOLUME

Nous définissons le tome comme une : « division externe, matérielle, correspondant à une livraison ou à une unité de publication : c'est-à-dire, en somme, à un livre, au sens physique du terme<sup>13</sup> ». Le tome est une division externe puisqu'il « apparaît en page-titre, soit sur la couche la plus extérieure de l'ouvrage<sup>14</sup> ». « Bien que certains voient une distinction entre les termes tome et volume, généralement, autant les auteurs que leurs correspondants ou leurs commentateurs ne semblent pas y voir une différence : tel est le cas pour Garneau et Sulte. » À titre d'exemple, on peut même noter, dans la correspondance de Garneau, une plus grande utilisation du terme volume. C'est pourtant en termes de tome qu'est divisée la synthèse de Garneau, et ce, dès la première édition. Par contre, les tomes se terminent par une phrase telle que « fin du second volume » ou « fin du troisième volume ». Cela peut indiquer que les deux mots, pour Garneau, son éditeur et son imprimeur, sont synonymes.

Les tomes, comme division externe et matérielle, répondent plus à des modalités contractuelles d'impression et de publication qu'à une volonté littéraire d'organisation du récit. Ils ne font pas partie de la mise en récit, dans le sens où ils n'existent pas pour créer une intrigue. Ce qui aurait pu être le cas si, par exemple, un historien avait divisé son récit en deux grands tomes, l'un sur le régime français, l'autre sur le régime anglais ou selon d'autres modalités temporelles ou spatiales. Ce qui nous pousse à affirmer cela, c'est notamment l'impression, à la fin du dernier chapitre d'un tome, que le récit tombe à plat. Mis à part le dernier tome, il n'y

---

13. Ugo Dionne, *La voie aux chapitres : poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil, 2008, p. 284.

14. *Ibid.*, p. 287

a pas de conclusion propre au tome et sur ce qui y a été abordé. Il n'y a pas de retour sur le tome comme si une unité autonome prenait fin et qu'il fallait la conclure. Les tomes répondaient avant tout à un engagement contractuel avec l'imprimeur. Dans le cas de Garneau, on sait que son plan général prévoyait trois volumes lors de la seconde édition<sup>15</sup>. Dans le cas de Sulte, son contrat avec l'éditeur prévoit la livraison de huit tomes de 156 pages<sup>16</sup>.

Les tomes ou les volumes étaient, autant pour Garneau que pour Sulte, publiés au fur et à mesure de l'avancement de leurs recherches, de leur écriture, des capacités de lecture de l'éditeur, des capacités techniques de l'imprimeur et, dans le cas de Garneau, de ses capacités financières, puisqu'il participait au financement de son ouvrage, notamment en achetant des caractères d'imprimerie, du papier, et autres éléments nécessaires à la publication de son œuvre<sup>17</sup>. La première édition de l'*Histoire du Canada* compte quatre volumes publiés respectivement en 1845, 1846, 1848 et 1852. De son vivant, Garneau publiera deux autres éditions. La deuxième édition, comptant trois tomes, fut publiée en 1852 et la troisième édition, elle aussi de trois volumes, fut publiée en 1859. La première édition compte un tome de plus puisque Garneau avait d'abord souhaité écrire jusqu'à la constitution de 1791, avant de décider, dans le courant de la publication de la deuxième édition, de continuer son récit jusqu'en 1841 en écrivant un quatrième livre allant de 1791 à 1841. Les propriétaires de copies de la première édition demandèrent à l'auteur de publier la partie supplémentaire dans un quatrième tome afin de ne pas avoir à racheter un volume avec certaines parties qu'ils avaient déjà en leur possession. Garneau publia donc les quatre derniers livres de son œuvre dans un tome à part. Les trois premiers tomes de la première édition furent, quant à eux, publiés en deux tomes dans les éditions subséquentes. L'*Histoire des Canadiens-français* de Benjamin Sulte n'a, quant à

15. Archives de la Ville de Montréal, Fonds François-Xavier Garneau, 1A/1,40 - 100-0703 et 0704.

16. Archives de l'Université Laval, Fonds Gérard-Malchelosse, 121/10/1.2.

17. À ce sujet, on peut consulter le Fonds F.-X. Garneau aux archives de la Ville de Montréal. On y retrouve une partie de sa correspondance avec ses éditeurs et imprimeurs, ainsi que de nombreux reçus pour l'argent versé par Garneau.

elle, fait l'objet que d'une seule édition qui, comme nous l'avons déjà dit, est composée de huit volumes.

## LIVRES

À l'intérieur du tome, on retrouve ensuite le livre. Notons que cette division intermédiaire entre le tome et le chapitre se retrouve uniquement dans l'œuvre de Garneau. Voici ce que le *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* nous dit sur le livre : « [u]n livre est distingué par la longueur d'un imprimé ou d'une feuille volante, et d'un tome ou d'un volume comme le tout l'est de la partie. [...] Le mot livre signifie particulièrement une division ou section d'un volume. [...] On divise ordinairement un livre en chapitres, et quelquefois en sections ou en paragraphes. Les écrivains exacts citent les chapitres et les livres<sup>18</sup> ». Garneau divise son *Histoire du Canada* au complet en quinze livres, c'est-à-dire que numériquement, les livres se suivent d'un tome à l'autre. L'œuvre de Garneau s'ouvre d'abord par une introduction qui comprend trois chapitres. Ce n'est qu'après cela qu'apparaît le premier livre. Il s'intitule «Établissement permanent en Nouvelle-France». Les trois chapitres qui composent ce premier livre sont des divisions spatio-temporelles des premiers établissements en Amérique. D'abord, le chapitre I, qui prend le nom de «Acadie — (Nouvelle-Écosse)-1603-1613». Ensuite, le chapitre II, simplement intitulé «Canada -1608-1628». Finalement, le troisième chapitre, «Nouvelle-France jusqu'à la paix de St-Germain-en-Laye-1613-1632». Le second livre, quant à lui, s'intitule «Description du Canada. Nations indigènes» et ne comporte aucune division en chapitres. Seulement l'introduction, les premiers et les seconds livres possèdent un titre. Pour les 13 autres livres, Garneau ne leur donnera aucun titre, préférant seulement donner un titre aux chapitres qui les divisent. Tout au long de son ouvrage, chaque livre contient de deux à quatre chapitres.

Rien n'indique quelles étaient les intentions de Garneau pour chaque regroupement. On ne peut, à ce sujet, qu'avancer des hypothèses sur les liens qui existent entre les chapitres d'un même livre.

18. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Administration du Grand dictionnaire universel, 1870, tome VI, p. 590-597.

On peut parfois y voir des similarités géographiques, temporelles ou des comparaisons entre les régimes français et anglais ou avec les nations amérindiennes. Dans son avant-propos, Garneau affirme que « [l]e plan de cet ouvrage a dû occuper notre attention très sérieusement, vu surtout la différence des théâtres sur lesquels se passe l'action multiple de la colonisation de la Nouvelle-France, dont Québec était le grand centre ». Un peu plus loin, Garneau rajoute ceci :

[d]ans le même système de présenter les faits comme par tableaux où l'on puisse voir leur ensemble d'un coup d'œil l'aperçu des mœurs des Indiens et celui du régime civil et ecclésiastique du Canada, la relation des découvertes dans l'intérieur du continent, etc., formeront autant de chapitres ou groupes ; ce qui ajoutera à l'intérêt et permettra en même temps d'abréger, lorsqu'il s'agira des provinces qui dépendaient autrefois du gouvernement canadien, et qui s'en sont ensuite séparées, par exemple la Louisiane, dont l'histoire ne nous intéresse guère plus que d'une manière générale<sup>19</sup>.

Cette division répondait à une logique d'exposition que Garneau avait réfléchi. On peut penser qu'il faisait référence aux livres lorsqu'il mentionnait le fait de former des groupes (qui seraient différents des chapitres). Cette division répondait aussi à une tradition de la littérature savante. Notaire de profession, Garneau avait à se référer à des manuels de notariat qui étaient découpés de cette manière. Soulignons aussi que certaines œuvres antiques étaient construites sur la division livres/chapitres : œuvres antiques que Garneau a sans doute pu côtoyer à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, dans celle du notaire Archibald Campbell qui lui apprit les rouages du notariat ou dans toute autre bibliothèque qu'il a pu fréquenter lors de ses voyages.

Comme nous le mentionnions ci-dessus, le tome est une division matérielle, une division de publication. Puisque les livres se suivent numériquement à travers les tomes, nous avançons que Garneau voulait diviser son récit en livres, et que la division en tomes ne répond qu'à une logique matérielle de publication à laquelle Garneau n'avait en fait pas le choix de se plier. Il avait

19. Garneau, *op. cit.*, p. 5-6.

pensé son *Histoire du Canada* en livres et en chapitres. En somme, si les tomes restent étrangers à l'économie narrative du récit historique, le livre et les chapitres en sont les composantes organisatrices principales. La même chose peut être dite de Sulte qui, même soumis à la livraison de huit tomes de 156 pages, avait certainement la liberté de découper ces dernières comme il le souhaitait.

## LE CHAPITRE ET SES CARACTÉRISTIQUES

Nous arrivons finalement à ce qu'on pourrait appeler le plus petit dénominateur commun de l'organisation des ouvrages historiques qui nous occupent : le chapitre. On pourrait sans doute donner ce titre aux paragraphes. En effet, ceux-ci pouvaient faire l'objet d'une réflexion quant à leur place dans l'écriture. C'est le cas de Sulte qui, dans une lettre à sa cousine Marguerite-Marie, mentionne qu'il « aime la division en paragraphes. Le lecteur l'aime aussi. Ça repose la vue<sup>20</sup> ». Il rajoute ensuite que ceci est bien important puisque les Canadiens sont paresseux à la lecture. En mettant de côté cette pointe lancée à ses compatriotes, il mentionne tout de même, dans une autre lettre, que « [l]a division en paragraphes [lui] semble la plus claire<sup>21</sup> ». D'un point de vue plus esthétique, Sulte écrit qu'« [a]près tout, oui, la page est plus belle, sans paragraphe, et elle le sera davantage si l'encre de l'impression définitive est d'une bonne couleur et en même temps bien roulée, [c'est-à-dire] d'une teinte égale partout<sup>22</sup> ». Un texte justifié formant un carré unique bien centré sur la page et dont les caractères sont bien imprimés et uniformes : tel semblait être l'idéal esthétique d'une page de livre pour Sulte.

Contrairement au chapitre, le paragraphe est essentiellement un découpage basé sur les lignes plutôt que sur les pages : un chapitre commence sur une autre page, un paragraphe commence sur une autre ligne. De plus, le chapitre possède son propre système de titre ou de numérotation. La division du chapitre nous semble être plus complexe que celle du paragraphe, qu'on pourrait résumer à la

---

20. Séminaire de Trois-Rivières 0129-C2-c.04

21. STR 0129-C2-d.22

22. STR 0129-C2-d.20.

simple volonté d'émettre une nouvelle idée. La construction d'une synthèse d'histoire et sa division en chapitres répond à certaines modalités. D'abord, celle du repérage universel, c'est-à-dire applicable à toutes les éditions et à tous les exemplaires d'un texte donné. « Elles permettent la référence à un passage sans recourir à la division arbitraire de la pagination<sup>23</sup>. » Si nous parlons du livre X/chapitre II de l'*Histoire du Canada* de Garneau ou du tome VI/chapitre V de l'*Histoire des Canadiens-français* de Sulte, n'importe qui peut s'y référer. On remarque, par le fait même, la nécessité d'une coordination entre les différentes unités paratextuelles du tome, du livre et du chapitre puisque, d'une édition à une autre, la pagination peut être modifiée, ne serait-ce que par des ajouts ou des suppressions dans le texte.

Ensuite, l'auteur a l'intention de créer une unité temporelle, spatiale ou événementielle. On retrouve donc, dans l'ouvrage de Garneau, mais c'est aussi vrai pour Sulte, un chapitre sur le commerce entre 1608 et 1744, sur les colonies anglaises ou sur le massacre de Lachine. La division en chapitres, comme unités que l'auteur a intentionnellement créées, confère à chacun d'eux une certaine autonomie. On peut donc voir, dans cette division, plus qu'un simple bornage qui permet un meilleur repérage (ce qu'une numérotation des lignes pourrait tout aussi bien faire), mais une division qui donne une cohérence sémantique à chaque chapitre. C'est ce qui permet d'affirmer que « tel chapitre méritera une étude séparée, soit parce qu'il présente un intérêt particulier [...], soit parce qu'il résume et concentre l'ouvrage entier<sup>24</sup> ». En isolant certains chapitres, le geste anthologique crée un sous-système indépendant qui se détourne du système général. C'est ce qui se produit lorsque Gilles Massicotte participe à la publication d'un ouvrage contenant les premiers chapitres de Garneau ou que l'on publie de façon autonome le fameux discours préliminaire de l'historien.

23. Dionne, *op. cit.*, p. 11.

24. *Ibid.*, p. 12.

Hector Garneau, le petit-fils de François-Xavier Garneau, dans le *Bulletin du parler français au Canada* de 1911, fit une description fort intéressante du travail de son grand-père :

Ceci nous amène à parler de la méthode de l'historien. Garneau ramasse les faits et les condense en un récit sobre et rapide. Encore s'en tient-il aux faits décisifs, féconds en résultats, aux faits essentiels. S'il descend parfois aux détails, c'est pour cueillir ceux qui éclairent une situation, dévoilent une âme ou un caractère, expliquent une attitude, ou encore, par leur pittoresque, font image. De plus, il découpe l'histoire du Canada en périodes de son choix. Il enferme, en un chapitre, un seul ordre de choses, les faits qui portent sur le même sujet. [...] Les événements apparaissent avec plus de relief et se fixent plus longtemps dans le souvenir. [...] Tous les chapitres ont leur propre conclusion et aboutissent à un enseignement<sup>25</sup>.

Le découpage en chapitres et plus largement la périodisation répondait bien sûr à la volonté de rendre compte de l'histoire de façon vraie, mais aussi à des modalités littéraires et esthétiques, les deux pouvant se rejoindre pour créer un récit historique original et dynamique et une mise en intrigue prenante, passionnante, voire pittoresque.

À ce sujet, Paule Petitier, spécialiste de l'écriture de l'histoire, de la représentation de l'espace et de l'historien Jules Michelet, ce dernier possédant certaines similarités avec nos historiens Canadiens français, écrit ceci :

Cherchant à rendre compte de l'histoire comme expérience et pas seulement comme jugement, les auteurs se doivent de restituer le passé sous la forme d'une totalité, l'expérience n'ayant jamais lieu que sur ce mode. Cette totalité, qui sollicite chez chacun d'entre eux des modalités spécifiques d'exposition, présente un double caractère d'évidence sensible et d'évidence intelligible. Elle se donne à saisir comme une recomposition, un artefact, en même temps qu'elle vise à l'hypotypose<sup>26</sup>.

---

25. Hector Garneau, «François-Xavier Garneau», *Bulletin du parler français au Canada*, septembre 1910-septembre 1911, p. 214-226.

26. Paule Petitier, «Entre concept et hypotypose: l'histoire au XIX<sup>e</sup> siècle», *Romantisme*, vol. 2, n<sup>o</sup> 144 (2009), p. 69-80.

L'hypotypose est une figure de style visant à animer ou à rendre vivante une description au point où le lecteur voit le tableau se dessiner sous ses yeux. Il s'agit d'une figure de style animée par la rhétorique et la poétique et formant une éloquence sensible. Paul Wyczynski décrira d'ailleurs la division de Garneau en chapitres et en livres comme une « grande fresque [...] divisée en douze livres [dont] chaque livre se compose d'un certain nombre de chapitres<sup>27</sup> ».

Le chapitre permet donc de créer un effet pittoresque, de faire image et de rassembler les choses portant sur le même sujet afin de leur donner un sens. Ce rôle de représentation pittoresque donné aux chapitres semble confirmé par la présence systématique de titre pour chaque chapitre chez Garneau; le titre, en effet, n'a pas qu'une fonction d'identification. Les titres de chapitres reflètent un événement, par exemple, « Traité d'Utrecht — 1701-1713 », un sujet comme « Le commerce - 1608-1744 » ou un lieu géographique comme « Acadie » ou « Louisiane ». Sulte, quant à lui, ne donne pas systématiquement un titre à tous les chapitres, mais comme Garneau, il intègre des sommaires énumératifs à chacun d'eux. En un coup d'œil rapide, on saisit alors l'entièreté du chapitre. Ces sommaires ne sont pas qu'une courte synthèse qui permet de souligner l'élément clé du chapitre, mais véritablement une énumération qui possède une symétrie avec celui-ci: le dernier élément de l'énumération se retrouvera donc dans la dernière page, voire dans la dernière phrase du chapitre<sup>28</sup>. Autre similarité entre Garneau et Sulte, la présence, cette fois systématique pour les deux historiens,

27. Paul Wyczynski, « François-Xavier Garneau : aspects bibliographiques », *Papers of the Bibliographical Society of Canada*, XVIII (1989), p. 62.

28. À titre d'exemple, le premier chapitre du premier tome porte le titre « Découverte de l'Amérique » avec les dates « 1492-534 ». On retrouve ensuite le sommaire suivant : « De l'Amérique ; a-t-elle été connue des anciens ?--L'Atlantide.--L'Amérique n'était pas connue des modernes.--Découvertes des Portugais et des Espagnols.--Christophe Colomb ; sa naissance, sa vie ; il s'établit à Lisbonne ; va en Espagne ; Ferdinand et Isabelle à qui il fait part de son projet d'aller aux Indes par l'Ouest, lui donnent trois bâtiments.--Il découvre l'Amérique--Son retour ; réception magnifique qu'on lui fait à la cour.--Suite de ces découvertes.--Envoyé en Espagne dans les fers par Bovadilla.--Caractère de Colomb.--Continuation des découvertes des Espagnols et des Portugais.--Sébastien Cabot, Vénitien, découvre la Floride, Terre-neuve et les côtes de Labrador pour Henri VII d'Angleterre.--Verazzani, au service de François I, côtoie l'Amérique, depuis la Floride jusqu'à Terre-neuve.--Les

de dates au début du chapitre. Si Garneau les place sur la même ligne que le titre du chapitre, Sulte place la date de façon indépendante, sous le titre, s'il y en a un, ou sous le matricule du chapitre.

## LIENS ENTRE LE CHAPITRE ET LA SYNTHÈSE D'HISTOIRE NATIONALE

Sur un plan plus général, la synthèse se distingue notamment de la monographie par le fait qu'elle se publie en plusieurs tomes complémentaires. C'est donc dire que si l'on enlève un tome, non seulement l'œuvre est incomplète, mais elle perd de son sens. À ce sujet, il est possible d'affirmer : « qu'un genre se définit aussi par les traits qu'il ne contient pas, donc par les genres auxquels il s'oppose et dont il se distingue. L'absence de division pourra être érigée en trait générique, au même titre que la division<sup>29</sup> ».

Autre modalité de ces synthèses d'histoire nationale : les chapitres sont en ordre chronologique. Cette caractéristique est importante, puisqu'elle permet de souligner qu'à cette époque, on cherche à offrir un récit balisant les grands moments de l'histoire. Cette façon d'organiser le récit découle d'une volonté explicite de rendre compte « de la marche de l'histoire ». L'histoire est souvent présentée comme une rivière dont le débit peut s'accélérer ou ralentir, mais qu'il faut suivre de sa source jusqu'à son confluent ou jusqu'à ce qu'elle s'assèche, comme les historiens de l'époque le présentent dans le cas de l'histoire des Canadiens français. Notons que Sulte, dans sa correspondance, accorde une importance extrême à la présentation chronologique : « [v]ous voyez la marche que je suis, écrit-il à sa cousine, — c'est chronologique et rien de plus ou de moins, par petits groupements ou chapitre<sup>30</sup> ». « [S]uivre la chronologie partout, en tout et toujours, tel que les choses se sont produites et déroulées successivement », écrira-t-il dans une lettre destinée à son collègue l'abbé Bellemare de Nicolet. Il ajoutera qu'« il faut raconter l'histoire telle qu'elle a eu lieu, regardant

---

pêcheurs basques, bretons et normands faisaient la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve depuis longtemps.»

29. Dionne, *op. cit.*, p. 277.

30. Séminaire de Trois-Rivières, Fonds Marguerite-Marie, 0129-C2-T.17.

en arrière, allant le dos tourné à l'avenir, comme l'arpenteur qui pose ses jalons partant du plus loin et formant sa ligne droite sans regarder en arrière — mais voyant bien sa base<sup>31</sup> ».

De plus, puisque l'historiographie canadienne-française, au moment où Garneau et Sulte publient leur histoire, n'en est qu'à ses débuts, le public cherche, avant toute chose, un ouvrage qui pourra d'abord baliser les grands moments de l'histoire. Il faut organiser chronologiquement avant d'organiser thématiquement. Mais avancer dans le temps chronologiquement ne veut pas nécessairement dire qu'il doit en être ainsi pour le découpage et l'organisation de l'ouvrage, car, en effet, lorsqu'on étudie les ouvrages de Garneau et de Sulte, les chapitres sont plutôt événementiels ou thématiques. Les auteurs se permettent beaucoup d'allers-retours et de sauts dans le temps. Signe que l'historien possède, dans l'écriture, une certaine liberté qui lui permet de jouer avec les événements et leur enchaînement pour créer un récit/mise en intrigue.

## **DÉCOUPAGE DES CHAPITRES ET TEMPORALITÉ : COMPARAISON ENTRE GARNEAU ET SULTE**

Comme nous le mentionnions en introduction, l'organisation des chapitres, en créant une unité temporelle, spatiale ou événementielle, permet de saisir les intentions d'écriture des historiens. Si certains éléments paratextuels nous en disent plus sur l'histoire de l'édition et de l'impression, le chapitre, puisqu'il participe à l'économie du récit, en fait partie intégrante. Garneau et Sulte, bien qu'ils traitent d'un sujet semblable, donnent plus d'importance à certains éléments et organisent leur matière différemment. Découlant d'une intention d'écriture, on peut remonter le fil de la pensée de ces auteurs afin de mieux saisir leurs conceptions de l'histoire, autant d'un point de vue général de l'histoire comme pratique scientifique et littéraire, que particulier, attaché spécifiquement au devenir des Canadiens français.

D'abord, dans le récit de Garneau, les régimes français et anglais sont traités de façon relativement équivalente. La Conquête

---

31. Séminaire de Nicolet, Fonds Elzéar-Bellemare, F045/D2/4.

se place comme l'événement charnière au centre du récit. D'ailleurs, Garneau écrit, dans son discours préliminaire, que si « l'on envisage l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours, on voit qu'elle se partage en deux grandes phases que divise le passage de cette colonie de la domination française à la domination anglaise [...]»<sup>32</sup>. La conquête se trouve donc à être l'événement qui sépare ces deux phases. On peut remarquer que la Conquête, comme événement, prend une part importante du récit de Garneau. Les descriptions de ses différentes phases politiques, militaires et sociales, qui prennent place sur un peu plus d'une décennie, occupent plus ou moins 20 % de tout le récit en matière de pagination. Le temps avance littéralement plus lentement entre chaque page et chaque chapitre. Notons qu'un des premiers travaux de nature historique de Garneau fut une conférence faite devant les membres de la Société de discussion de Québec et intitulée « Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère national des Canadiens depuis qu'ils sont passés sous la domination britannique ». Selon Garneau, les changements d'institutions ont modifié le caractère des Canadiens français : « Les Canadiens d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'autrefois<sup>33</sup> », professe-t-il en 1844. Ce passage d'un régime à un autre est sans contredit au centre du questionnement historique de Garneau.

Sulte, quant à lui, accorde beaucoup de temps à la Nouvelle-France. À ce sujet, il écrit : « L'époque de Champlain ne saurait être trop étudiée : elle renferme le secret de l'origine de nos familles [...]. Ces Canadiens, qui avaient adopté le nouveau pays et qui le servaient de tout leur cœur et de toutes leurs forces, devinrent le pivot sur lequel tournèrent les événements<sup>34</sup> ». Pour Sulte, ce n'est pas un événement qui fait l'objet de point charnière dans l'histoire, mais plutôt l'*habitant*, considéré comme une figure historique et

---

32. Garneau, *op. cit.*, tome I, p. 19-20.

33. François-Xavier Garneau, « Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère national des Canadiens depuis qu'ils sont passés sous la domination britannique », *Le Canadien*, vol. XIV, n° 11, (29 mai 1844), p. 2-3.

34. Sulte, *op. cit.*, tome II, chapitre X, p. 148.

nationale. Garneau lui-même n'est pas étranger à cette figure nationale du colon.

L'on se tromperait fort gravement, écrit Garneau dans son discours préliminaire, si l'on ne voyait dans le planteur qui abat les forêts qui couvraient autrefois les rives du Saint-Laurent, qu'un simple bûcheron travaillant pour satisfaire un besoin momentané. Son œuvre, si humble en apparence, devait avoir des résultats beaucoup plus vastes et beaucoup plus durables que les victoires les plus brillantes qui portaient alors si haut la renommée de Louis XIV<sup>35</sup>.

La même chose peut être dite pour Sulte. La Conquête est bel et bien un événement couvert dans son ouvrage, mais, comme il l'écrit, « [d]e savants historiens ont traité cette matière et ne nous laissent que peu à dire. D'ailleurs, il suffit que nous ne nous écartions pas de ce qui concerne spécialement les Canadiens-Français [sic]<sup>36</sup> », rappelant du coup les limites qu'il avait déjà posées pour son sujet d'étude dans sa préface à propos de son sujet d'étude.

Tout porte à croire que parmi ces savants historiens, on retrouvait François-Xavier Garneau. En effet, dans un autre chapitre portant sur la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, Sulte décrit Garneau comme un grand historien : « Tardons-nous de raconter par les détails ces luttes mémorables que l'histoire de l'Amérique du Nord a enregistrées — luttes qui se terminèrent par la conquête du Canada. La chronique de Garneau dépasse tout ce que nous pourrions tenter sur ce sujet<sup>37</sup> ». Bref, les deux auteurs se rejoignent sur de multiples lieux communs de l'histoire nationale, mais chacun d'eux donne une importance significative à l'un de ces lieux communs qu'il considère fondateur, formateur, charnière, essentiel, etc. Pour Garneau, ce lieu commun important de l'histoire nationale est le changement de régime et, pour Sulte, c'est la figure de l'Habitant. L'utilisation de la notion de caractère chez les deux historiens illustre bien leurs différences. Garneau veut étudier son changement. Sulte veut étudier son développement et, plus particulièrement, son enracinement et sa cristallisation. Qu'entend-on par

35. Garneau, *op. cit.*, p. 18.

36. Sulte, *op. cit.*, tome VII, p. 75.

37. Sulte, *op. cit.*, tome VII, p. 86.

caractère ? Une série de comportements, de sentiments, de qualités, mais aussi de défauts propres à une personne, à un groupe social, à une institution ou à une nationalité. La présence et l'utilisation de cette « donnée historique », qu'on retrouve à travers tout le récit des deux historiens, nous permettent de saisir à quel niveau les historiens situent la clé de la compréhension de l'histoire qu'ils veulent étudier et raconter.

Une autre observation de l'écriture de l'histoire rendue possible par une étude des chapitres comme unités paratextuelles est l'organisation temporelle. On remarque que les auteurs se donnent une certaine liberté chronologique : les chapitres ne sont pas agencés de manière parfaitement linéaire. À travers l'organisation temporelle des chapitres, donnée par les en-têtes qu'on retrouve à tous les chapitres annonçant les années couvertes, on remarque qu'en fait, ils ne sont pas tant temporels qu'événementiels ou thématiques. Bien sûr, ces événements ou thématiques sont classés en ordre chronologique. Pris dans son ensemble, l'ouvrage est certainement chronologique. On retrouve toutefois, par exemple, dans le tome II de l'ouvrage de Benjamin Sulte, un chapitre sur les tenures seigneuriales portant de 1626 à 1760, dates sur lesquelles il ne revient qu'au tome VII. Dans ce cas-ci, le thématique l'emporte sur le chronologique : il faut saisir l'organisation spatiale de la Nouvelle-France pour comprendre certaines autres composantes de son histoire. On retrouve également ce genre d'approche thématique chez Garneau. Dans le tome II, alors que, chronologiquement, Garneau est rendu à 1744, on retrouve un chapitre intitulé « Commerce » s'étendant de 1608 à 1744. Ce retour dans le temps lui permet de nous introduire au « moteur historique » important de la nouvelle qu'est le commerce : « [l'] établissement de ce continent opéra une révolution surtout dans le commerce, qui embrasse tout aujourd'hui, et qui du rang le plus humble tend continuellement à occuper la première place de la société, et à y exercer la plus grande influence<sup>38</sup> ». Somme toute, la construction chapitrée répond plus largement à la construction littéraire et historique de la totalité de l'ouvrage, et ce,

---

38. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, N. Aubin, 1846, tome II, chap. VIII p. 395.

en convenance avec les intentions des auteurs. On peut affirmer que cette même organisation des chapitres répond aussi à des modalités qui se rapportent à des éléments extérieurs à l'économie même de l'ouvrage en question, et ce, en se basant sur une conception de l'histoire et de son écriture : la chronologie en est un exemple.

## CONCLUSION

Pour conclure, il nous semble que nous devons donner une place plus large à l'analyse littéraire afin de mieux comprendre les historiens. Si cela est vrai pour le XIX<sup>e</sup> siècle, il en est sans doute tout autant de nos jours. Notre but était en partie de mieux comprendre pourquoi Garneau et Sulte ont choisi d'écrire une histoire sur le temps long et se déroulant sur plusieurs volumes. Nous croyons qu'une partie de la réponse se trouve dans les modalités propres à la synthèse comme forme. Les deux historiens souhaitaient écrire afin de répondre à une demande pour une histoire nationale. Ils auraient pu écrire la vie d'un homme. La vie de Champlain serait alors un modèle de vie nationale permettant d'émuler le sentiment d'appartenance nationale tout en offrant une connaissance historique et en créant un cadre d'action qu'il faudrait imiter. Ils auraient pu décrire un seul événement, comme certains historiens français de leur époque l'ont fait avec la Révolution. Benjamin Sulte l'a d'ailleurs fait avec son ouvrage *La Bataille de Châteauguay*. L'événement devient alors une clé de lecture pour analyser les autres événements de l'histoire et devient le terreau fertile d'actions au sentiment national fort. La poésie a aussi fait partie de leur vie et nombreux sont leurs poèmes à saveur nationale. Garneau et Sulte ont comme point commun d'avoir avant tout publié des poèmes<sup>39</sup>. Dans ce genre d'écrits, par contre, les précisions historiques disparaissent au profit d'une bonne rime ou d'une bonne figure de style. Garneau et Sulte, malgré leurs autres écrits, ont un point commun : celui d'avoir voulu écrire l'histoire nationale sous la forme d'une grande synthèse. Au fil de nos recherches, nous en sommes arrivés à la conclusion que parmi toutes les raisons les poussant à écrire

39. François-Xavier Garneau publie des poèmes dans la presse canadienne dès 1830. Benjamin Sulte publie un recueil intitulé *Les Laurentiennes* en 1870.

l'histoire, faire le choix de la synthèse, comme forme donnée à la connaissance historique, pouvait provenir d'une adéquation entre les particularités de la synthèse d'histoire nationale, le contexte sociopolitique et les objectifs que s'étaient fixés les historiens dans la recherche, l'écriture et la diffusion de leur œuvre.

Nous sommes d'avis que la synthèse d'histoire nationale, chez Garneau et Sulte, se pense et s'écrit selon des modalités avant tout littéraires. Pensée, organisée et composée dans l'esprit de tableaux et de portraits historiques, cette approche plus artistique de la science historique s'explique par la volonté de *faire mémoire* et de livrer un discours vrai, mais surtout rassembleur, où la mise en intrigue de multiples éléments crée une impression vive sur le lecteur. « Dans le même système de présenter les faits par tableaux où l'on puisse voir leur ensemble d'un coup d'œil<sup>40</sup> », écrit Garneau dans sa préface. Quant à Sulte, c'est de « composer un album de famille » des Canadiens français et, « comme si ce tableau n'était pas suffisant », de suivre « d'un œil attentif les luttes des Acadiens, ces autres Français d'Amérique<sup>41</sup> ». Ces impressions vives, relevant du pittoresque et du pathétique, permettent à l'historien d'amener son lecteur à voir le récit sur plusieurs niveaux : historique, moral, idéologique ou esthétique. Voilà donc que se déroule sous nos yeux une véritable poésie de l'histoire.

---

40. Garneau, *op. cit.*, tome I, p. 5-6.

41. Sulte, *op. cit.*, tome I, p. 5-6.